

RAPPORT D'ACTIVITÉ 1998

T

BENIN

SOMMAIRE

Le mot du Directeur Général	1
RAPPORT ANNUEL 1998	
Faits marquants et chiffres-clés	3
Conseil d'Administration, Bureau des Sages, Capital	4
Rapport du Conseil d'Administration	5
Rapport Général des Commissaires aux Comptes	11
Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes	13
Bilan et Compte de Résultats	15
Résolutions	20
ANNEXES	21

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Malgré un contexte économique rendu plus difficile par une crise énergétique sévère, l'exercice social 1998 de la BANK OF AFRICA - BÉNIN s'est traduit par un nouvel essor de son bilan, de + 6,8 % par rapport à l'exercice précédent.

En dépit de l'environnement peu favorable, nos concours directs dispensés à l'économie ont connu un accroissement spectaculaire de + 33,6 %, principalement en raison de notre plus grande implication dans les financements des activités agricoles.

Notre politique d'élargissement de notre clientèle a été poursuivie et nous comptons, au 31 décembre 1998, plus de 58 000 comptes actifs permettant de drainer 105,9 milliards de FCFA de ressources, ce qui conforte notre position de banque leader sur le marché béninois.

Cette place, au plan national, et notre audience dans les autres pays de la zone sont également le résultat d'une politique d'investissements caractérisée par son dynamisme. C'est ainsi que nous avons pris en 1998 une participation de 25 % dans le capital de la SARL AÏSSA, Société d'Études et de Conseil en informatique, de 7,5 % dans le capital d'une société de crédit-bail dénommée ÉQUIPBAIL MALI, et de 25 % dans ACTIBOURSE, société de gestion et d'intermédiation au service des différentes BANK OF AFRICA.

La rentabilité de notre banque s'est maintenue à un excellent niveau autorisant une nouvelle poussée des fonds propres, dont le montant de 12 153 millions de FCFA à fin décembre 1998 représente 9,4 % du total du bilan, simultanément à la distribution d'un dividende record de 20 %.

Exercice après exercice, la solidité de notre Institution se renforce, lui assurant l'indépendance et la sécurité requises pour la pérennité de son développement.

René FORMEY de SAINT-LOUVENT
Directeur Général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Formey', written over the printed name and title.

RAPPORT ANNUEL 1998



Tchif - Adokpo - 1999.
Photo : Eric Ahounou

QUELQUES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 1998

Avril 1998 : participation aux emprunts obligataires des Brasseries et Glacières Internationales - BGI.

Mai 1998 : création du premier bureau de quartier à Cotonou (début des travaux).

Juin 1998 : prise de participation dans le capital d'ÉQUIPBAIL MALI (7,5 %).

Mai-juin 1998 : recâblage du siège social.

Juin 1998 : prise de participation dans le capital d'AÏSSA SARL (25 %).

Juin-septembre 1998 : achat et installation d'un ensemble de groupes électrogènes.

Juillet 1998 : création du Département du Réseau des agences.

Septembre 1998 : démarrage des travaux d'extension de l'Agence de Porto-Novo.

Novembre 1998 : participation aux emprunts obligataires de la Banque Ouest Africaine de Développement - BOAD.

Décembre 1998 : mise à la disposition de la clientèle de comptes et plans épargne logement.

LES CHIFFRES-CLÉS DE L'EXERCICE 1998

ACTIF	DÉPÔTS*	105 890
	CRÉANCES*	32 631
PRODUIT	PRODUIT NET BANCAIRE*	6 486
	CHARGES DE FONCTIONNEMENT*	2 830
	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION*	3 597
	RÉSULTAT NET*	1 924
	COEFFICIENT D'EXPLOITATION (%)	43,6
	TOTAL BILAN*	129 335
	FONDS PROPRES* (APRÈS RÉPARTITION)	12 153
	FONDS PROPRES / TOTAL BILAN (%)	9,4
	COEFFICIENT DE SOLVABILITÉ (%)	10,1
	EFFECTIF MOYEN	198

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration, de 10 membres, est actuellement composé comme suit :

M. François TANKPINOU, Président
M. Marouf OSSENI, Vice-Président
M. Paul DERREUMAUX, Administrateur Délégué
M. Joseph GOUDOTE
M. Benoît MAFFON
M. Mossadeck BALLY (AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH)
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT - BOAD, représentée par M. Boni YAYI
PROPARCO, représentée par M. Philippe BÉNÉDIC
M. Luciano BORIN (SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE - SFI)
TRANSCO, représentée par M. Georges ABALLO

BUREAU DES SAGES

Mis en place par l'Assemblée Générale du 1^{er} mars 1991, conformément aux statuts, ce Bureau exerce, à côté du Conseil d'Administration, une mission de conseil pour les questions relevant de la politique générale de la Banque. Les six membres actuels sont :

Mme Marie-Antoinette DOSSOU
M. Djamiou ADEBO
M. Fatiou AKPITI
M. Barthélémy CAKPO ASSOGBA
M. Léonide ASSANKPON
M. Roland CHAMCHOUM

RÉPARTITION DU CAPITAL

Au 31/12/98, la répartition du capital s'établit comme suit :

ACTIONNAIRES NATIONAUX BÉNINOIS	54,55 %
AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH	27,55 %
PROPARCO	8,30 %
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE - SFI	5,00 %
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT - BOAD	4,60 %

RAPPORT

du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Ordinaire
du 15 mai 1999 pour l'exercice social 1998.

Tchif - Hinnou - 1998. Détail.

Photo : Eric Ahounou

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Le Conseil d'Administration de votre banque vous réunit aujourd'hui, en Assemblée Générale Ordinaire, pour soumettre à votre approbation le bilan et les comptes de l'exercice 1998 de la BANK OF AFRICA - BÉNIN (BOA-BÉNIN).

Le rapport qui vous est soumis comporte deux parties :

- *un court aperçu du cadre économique et financier de l'exercice 1998 ;*
- *un exposé des principales caractéristiques de cet exercice 1998 telles qu'elles ressortent du Bilan et du Compte de résultats.*

1 LE CADRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE L'EXERCICE 1998



Au cours de l'année 1998, la croissance économique au niveau mondial a régressé, passant de 4,1 % à 2,7 % environ.

En effet, l'environnement international aura été marqué par une intensification des pressions sur les monnaies de certains pays émergents, des turbulences sur les marchés financiers internationaux provoquant une crise circonscrite au départ à l'Asie du Sud-Est, mais qui s'est ensuite étendue à la Russie et à l'Amérique Latine.

Ces évolutions ont pour effet une détérioration des perspectives économiques et financières mondiales.

En ce qui concerne l'Afrique au sud du Sahara, les performances générées par les avantages compétitifs liés à la dévaluation du FCFA de 1994 ont été largement laminées en raison, d'une part, de la dégradation des termes de l'échange, et d'autre part, de la faiblesse des débouchés extérieurs.

Mais ce sont les pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui devraient être les moins affectés, puisque leur taux de croissance, quoiqu'en recul par rapport à celui de 1997 qui était de 4,8 %, devrait atteindre 4,2 % environ durant l'année sous revue.

L'événement financier le plus marquant de l'année 1998 pour les pays de l'UEMOA est sans nul doute la concrétisation d'un marché financier régional, avec le démarrage effectif des activités de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), le 16 septembre 1998.

Le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) du Bénin a eu à souffrir de ce contexte quelque peu négatif : il a ainsi régressé de 5,5 % en 1997 à 4,4 % en 1998.

La crise énergétique qu'a connue le pays de mars à juin dernier a eu un effet temporairement négatif sur l'inflation dont le taux, qui était de 4,8 % en 1997, a connu un pic à 7,1 % – en taux annuel – à fin juin 1998. Elle atteindrait 5,8 % en moyenne annuelle en 1998.

L'absence d'accélération dans les réformes structurelles prévues pour libéraliser davantage l'économie a peut-être empêché l'introduction d'un facteur compensatoire à cette crise de l'énergie.

Les objectifs du gouvernement ont certes été de poursuivre ces réformes, notamment par :

■ L'harmonisation de la structure des ministères avec la séparation des fonctions politiques ;

■ La substitution d'un système d'avancement basé sur le mérite au système antérieur d'avancement automatique ;

■ La politique de désengagement de l'État du secteur productif.

Sur ce dernier point, les efforts accomplis au cours de l'année 1998 n'ont toutefois pas généré tous les résultats concrets attendus.

Dans le domaine des transports et infrastructures, le monopole de la Sobemap sur la manutention des containers a été supprimé en avril 1998.



La libéralisation du secteur de la distribution des produits pétroliers est presque terminée avec l'adjudication à La Continentale des Pétroles et d'Investissements de 55 % du capital de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP) en février 1999. Entre temps, des opérateurs privés ont déjà acquis 25 % des stations-service de la société. Après la déclaration d'intention de l'État béninois en juillet 1998 de se désengager de la gestion de la Société Béninoise d'Eau et d'Électricité (SBEE), le Gouvernement va entreprendre une étude institutionnelle sur la réforme du secteur de l'eau et de l'électricité. Dans le domaine des assurances, la libéralisation des branches incendies, accidents et risques divers (IARD) est intervenue en novembre 1997. Depuis, plusieurs compagnies d'assurance ont reçu l'agrément du Ministère des Finances et l'une d'elles a repris le portefeuille de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurances (SONAR), qui a été mise en liquidation en mars 1998.

Au niveau du secteur primaire, la production cotonnière qui avait connu un modeste recul, - 0,2 % en 1997,

devrait atteindre 360 000 tonnes pour la campagne 1998/1999 soit un relèvement de + 3,2 %.

Si le principal atout de la Sonapra demeure encore son monopole d'achat du coton-graine aux producteurs, l'évolution défavorable des cours entraînera vraisemblablement une forte baisse du résultat.

Il faut remarquer que, même si elle n'a pu être mise en œuvre pour la campagne 1998-1999, la décision de vente aux enchères du coton-graine a été adoptée en Conseil des Ministres le 16 décembre 1998. Cette mesure fait craindre des perturbations de la filière pour les campagnes à venir.

Malgré ces turbulences prévisibles, la filière coton demeure le pilier fondamental de l'économie béninoise, sur lequel devrait reposer une politique de développement général du pays.

Au plan politique, les différentes institutions fonctionnent normalement, chacune œuvrant dans ses domaines de compétence pour la mise en place progressive d'une économie libérale.

Au niveau des finances publiques, le budget général de l'État pour l'année 1998 a été voté équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 317,3 milliards de FCFA.

Les principales actions menées ont été :

■ D'accroître l'accès aux services publics de base à travers une amélioration de la gestion des ressources de l'État, et d'augmenter l'épargne publique afin de réduire la part des investissements financés sur ressources extérieures ;

■ De développer un système budgétaire adapté pour les collectivités locales qui deviendront fonctionnelles en 1999 suite à la récente adoption par l'Assemblée Nationale des lois sur la décentralisation.

Les engagements de l'État, tant vis-à-vis des bailleurs de fonds étrangers que vis-à-vis du système bancaire, ont été respectés.

D'ailleurs, l'État a bénéficié d'un allègement de sa dette d'environ 38,7 milliards de FCFA pour son stock de la dette éligible aux conditions de Naples auprès du Club de Paris et d'autres pays tels que la Russie.

Le troisième Programme d'Ajustement Structurel (PAS III) conclu avec la Banque Mondiale a reçu l'appui du Fonds Monétaire International à travers un accord au titre de la

Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée (FASR) et des financements d'autres bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux soit, pour 1998 et 1999, quelque 38,1 milliards de FCFA se répartissant ainsi : 9,0 milliards de FCFA de la Banque Mondiale, 16,1 milliards de FCFA de l'Union Européenne, et 13,0 milliards de FCFA sous la forme de prêts et dons bilatéraux.

Le déficit budgétaire global, base engagement, hors dons, se réduit significativement, passant de - 4,2 % du PIB en 1997 à - 1 % en 1998.

Si en 1997, la croissance de la masse monétaire a été supérieure à l'augmentation du Produit Intérieur Brut, en 1998, cette évolution a été inversée, traduisant la prudence observée dans la conduite de la politique de la monnaie et du crédit.

Les avoirs intérieurs nets du système bancaire sont restés stables et traduisent une baisse du crédit net à l'État, compensée par une croissance soutenue du crédit au secteur privé.

En définitive, l'environnement de l'année 1998 a été négativement marqué par la crise énergétique. Cependant, la croissance est restée positive grâce à la poursuite des efforts d'assainissement des pouvoirs publics et au rythme soutenu des exportations, quoiqu'en légère décélération par rapport à 1997. Les progrès réalisés en 1998 dans la voie du désengagement de l'État du secteur productif augurent sans nul doute de l'impact positif du dynamisme du secteur privé sur la croissance économique les années à venir.

2 L'ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1998

Le bilan de l'exercice 1998, dont le total a atteint 129 334 910 634 FCFA, soit une progression de + 6,8 % par rapport à l'exercice précédent, a été caractérisé par un ralentissement du rythme d'accroissement des dépôts collectés, et par le maintien d'un résultat d'exploitation de haut niveau, malgré une légère tendance au fléchissement.

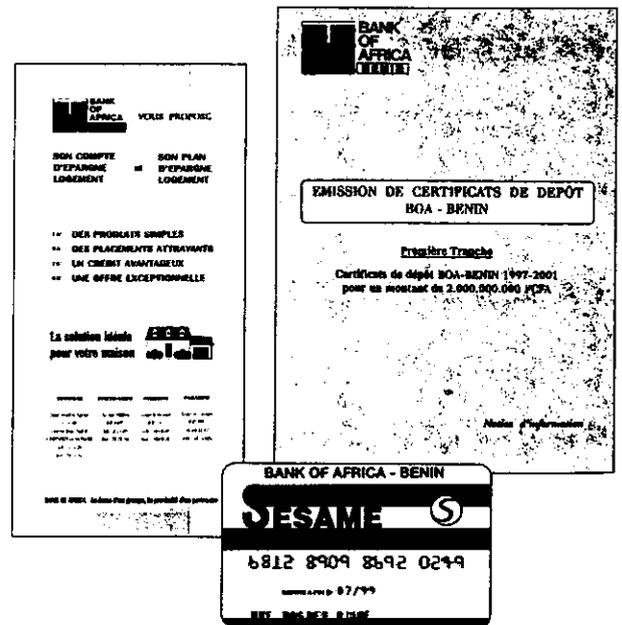
Les ressources de la clientèle ont augmenté de + 2,8 % en volume et ont atteint 105,9 milliards de FCFA en fin d'exercice.

Le nombre de comptes a évolué plus favorablement, de + 6,4 %, et se chiffre à 58 162 comptes en fin d'année. Avec 38,5 % de part de marché, la BOA-BÉNIN conserve largement sa position de leader dans le secteur de la collecte des ressources. Malgré une concurrence très vive, elle a même accentué nettement l'écart qui la séparait de son suivant immédiat.

Dans un marché très concurrentiel, en hausse de + 46,2 % d'un exercice à l'autre, nos crédits directs à la clientèle ont augmenté de + 33,4 %. Malgré cette performance, nous cédon 0,3 % de part de marché.

Nous notons cependant des évolutions catégorielles différenciées.

Les prêts à moyen terme, avec 11 182 millions de FCFA atteignent un niveau conforme aux objectifs. Ils participent à 36 % du total des crédits directs.



Les objectifs fixés pour la catégorie des prêts à court terme ont été dépassés de + 13,7 %.

Ce sont les engagements sous forme de découvert et d'escompte qui ont connu l'expansion la plus remarquable puisqu'ils sont en hausse de + 67,2 % par rapport à l'exercice précédent et de + 59,9 % par rapport aux prévisions. Ce niveau résulte pour une large part de notre soutien ponctuel au secteur du coton.

Les engagements de cette nature entrent désormais pour plus de la moitié du total des crédits directs à la clientèle. Le volume des engagements par signature a été considérablement réduit, passant de 46 245 millions de FCFA à 27 488 millions de FCFA.

Cette évolution s'explique en premier lieu par notre volonté de réduire nos risques liés à l'importation des intrants agricoles et en second lieu par un marasme persistant dans le secteur du commerce avec le Nigeria des produits de première nécessité.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 9 287,7 millions de FCFA en hausse de + 4,5 % par rapport aux prévisions.

Cette augmentation provient exclusivement des produits générés par nos opérations avec la clientèle, lesquels sont en progression de 850 millions de FCFA soit +17,2 % par rapport aux objectifs et de 417 millions de FCFA (-7,8 %) par rapport à l'exercice précédent. Ces produits concourent pour 62,3 % du total des produits d'exploitation, ce qui constitue une amélioration par rapport à l'exercice précédent, où ils s'élevaient à 60,4 %.

Les produits issus de nos placements de trésorerie ne représentent plus que 37,7 % du total.

Si le montant des commissions et autres produits accessoires, avec un total de 2 175 millions de FCFA, est supérieur de 155 millions de FCFA aux prévisions, soit + 7,6 %, ce montant reste légèrement inférieur au résultat réalisé à la fin de l'exercice précédent, du fait de notre baisse d'activité au niveau des lettres de crédits pour l'impor-



tation des intrants agricoles et des hydrocarbures. Concernant ces dernières, libellées traditionnellement en collars US, un impact négatif supplémentaire a été constaté au niveau des commissions de change.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 5 435,6 millions de FCFA, soit un dépassement circonscrit à + 5,5 %, imputable en totalité au coût des ressources pour 40 % et aux frais de personnel pour 60 %.

Les autres frais généraux ont non seulement baissé par rapport au budget de 146 millions de FCFA, soit de - 9,6 %, mais également par rapport à l'exercice précédent.

Le programme des investissements a été entièrement réalisé à l'exception des travaux d'agrandissement de l'Agence de Porto-Novo qui seront achevés au mois d'avril 1999. Notre réseau d'Agences de province s'est enrichi d'une agence à Azové et d'un bureau de quartier à Cotonou qui deviendra opérationnel au moment de la migration, au mois de mai 1999, de notre actuel logiciel, vers celui, beaucoup plus moderne, nommé IGOR.

Les immobilisations financières ont diminué de 104,5 millions de FCFA passant de 1 392,6 millions de FCFA à 1 281,1 millions de FCFA en raison du faible volume des participations nouvelles en 1998 et de la cession de divers titres durant cette période. En particulier, ces actions de la BANK OF AFRICA - BURKINA FASO ont, comme prévu, été cédées au FMO et à CAURIS INVESTISSEMENT pour permettre à ces deux Institutions inter-





nationales d'entrer au capital de cette nouvelle entité de notre réseau.

Au 31 décembre 1998, en raison des résultats élevés atteints, et avant affectation de ceux-ci, le ratio immobilisations nettes sur fonds propres s'est amélioré de 2,25 points et reste très largement en deçà de 40 %.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 3 852 millions de FCFA. Il est en diminution de 179 millions de FCFA par rapport à celui atteint au 31 décembre 1997, tout en restant toutefois supérieur de 11,6 %, de + 400 millions de FCFA, aux objectifs fixés pour l'année échue.

La prise en compte des dotations aux provisions pour risques généraux et pour créances en souffrance, ainsi qu'un net des produits et charges exceptionnels positif, conduit à un résultat avant impôt de 2 250 271 721 FCFA.

Après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 326 014 920 FCFA, le bénéfice final est arrêté à 1 924 256 801 FCFA, résultat en amélioration de 571,4 millions de FCFA, soit + 42,2 %, par rapport aux prévisions.

Ce bénéfice est légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent. Cette variation est essentiellement imputable à l'effort consenti en portant de 80 à 90 % le taux de couverture de nos risques compromis.

Au vu de ce bénéfice, votre Conseil d'Administration vous propose :

■ La distribution d'un dividende par action de 10 %, augmenté d'un dividende exceptionnel de 10 % tenant compte des bons résultats obtenus ;

■ La constitution de réserves facultatives à hauteur de 900 000 000 FCFA, qui viendront s'ajouter à la réserve légale représentant 15 % du bénéfice annuel réalisé.

Grâce à cette répartition,

■ Chaque actionnaire disposera pour la huitième année consécutive d'une rémunération de son capital investi, à un taux qui sera le plus élevé enregistré depuis le démarrage de la Banque ;

■ Les fonds propres de notre Institution connaîtront une nouvelle importante augmentation puisqu'ils s'élèveront à 12 321 millions de FCFA, atteignant ainsi 9,5 % du total bilantiel.

Ces recommandations s'inscrivent dans la continuité d'une stratégie d'accroissement de l'indépendance financière de notre Institution, à un moment où le principal secteur porteur de l'économie nationale, le secteur agricole, connaît des difficultés liées à une brusque détérioration des cours mondiaux du coton.

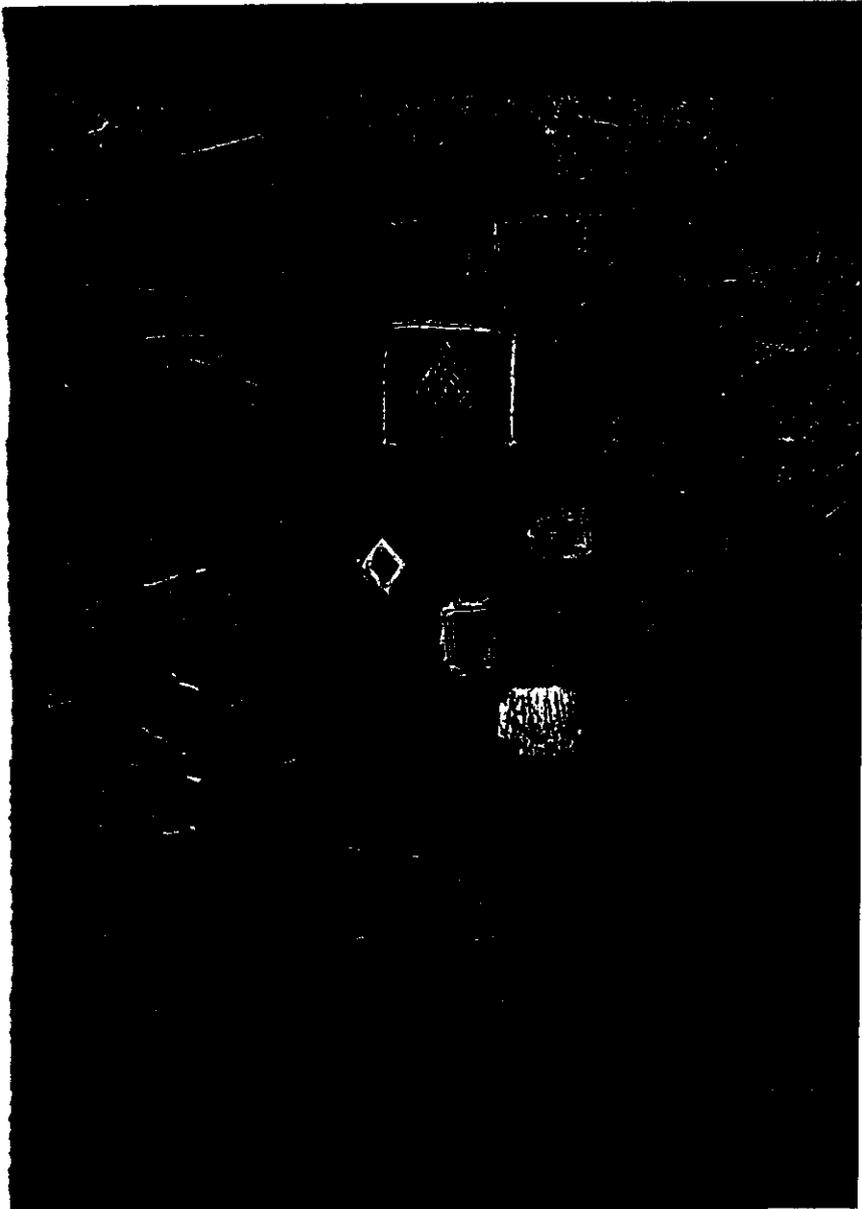
Elles permettent également à notre banque de satisfaire aux ratios prudentiels les plus exigeants, contribuant ainsi à asseoir notre crédibilité tant nationale qu'internationale.

Ces résultats ont été obtenus grâce à un personnel qui a fait preuve de dévouement et de motivation et que nous devons féliciter et remercier pour son engagement et ses efforts résolus qui ont permis à la BANK OF AFRICA - BÉNIN de demeurer la première banque du pays.

Au cours de l'exercice 1999, les perspectives que nous nous sommes fixées marquent notre volonté d'accroître notre positionnement dans le paysage béninois. C'est ainsi que nous souhaitons accélérer le rythme de nouvelles implantations tant à Cotonou qu'en Province. Enfin, un défi de taille devra être relevé : celui du changement de logiciel informatique qui, à terme, permettra d'accroître la qualité du travail de chaque agent et donc celle des services à la clientèle.

Nous vous remercions par avance de votre confiance et de votre soutien à la réalisation de ces objectifs.

Nous vous remercions pour votre attention.



RAPPORT GÉNÉRAL

des Commissaires aux Comptes

sur l'exercice clos le 31 décembre 1998

Tchif - Houi - 1999.
Photo : Eric Ahounou

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1998 sur :

- *le contrôle des comptes annuels de la BANK OF AFRICA - BÉNIN, tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;*
- *les vérifications des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration.*

1 OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 1998 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BANK OF AFRICA - BÉNIN à la fin de cet exercice, conformément aux prescriptions de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et au plan comptable bancaire entré en vigueur le 1^{er} janvier 1996.

2 VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément à la loi, à la vérification des informations données sur les comptes dans le rapport du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 1998.

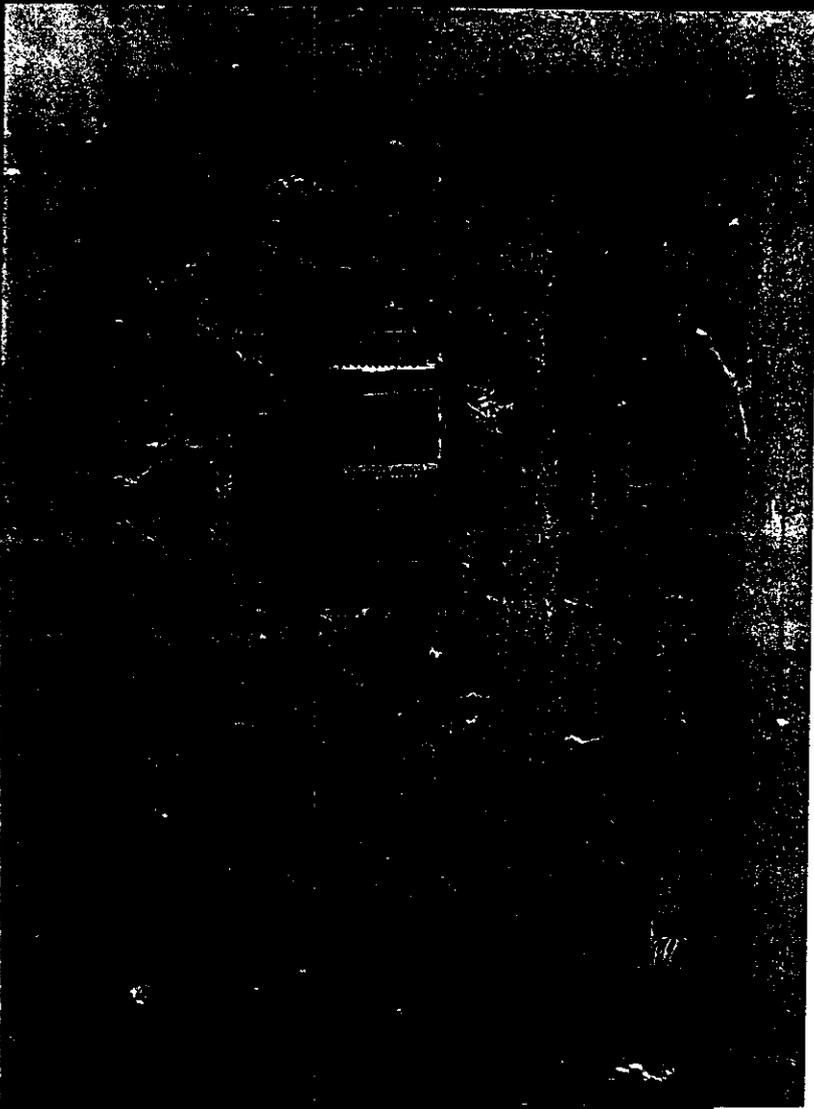
Les commissaires aux comptes

Armand Fandohan

MAZARS ET GUÉRARD

Oscar da Matha Sant'anna

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
ASSOCIÉE DU BÉNIN



RAPPORT SPÉCIAL
des Commissaires aux Comptes
sur l'exercice clos le 31 décembre 1998

Tchif - Hevi - 1998.
Photo : Eric Ahounou

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

*En application des dispositions
de l'article 440 de l'acte uniforme
de l'OHADA et de l'article 35 de la loi n° 90.018
du 27 juillet 1990 portant réglementation
bancaire au Bénin, toute convention intervenue
entre la Banque et ses administrateurs,
soit directement ou indirectement, soit par
personne interposée, doit être soumise à
l'autorisation du Conseil d'Administration.*

Votre Banque nous a informés des conventions suivantes :

1 AU TITRE DE L'ARTICLE 35 DE LA LOI N° 90.018 DU 27 JUILLET 1990

Avec la société **ÉQUIPBAIL**, quatre conventions de prêts ont été accordées par la BOA-BÉNIN pour un montant de 500 millions de FCFA chacun et portant intérêts à 5,5 % l'an. Ces prêts ont été consentis le 10 septembre 1996, le 30 décembre 1996, le 25 mars 1998 et le 7 août 1998. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1998, ils ont engendré des produits d'intérêts d'un montant de 81 289 247 FCFA.

Par ailleurs, le solde du compte ordinaire ouvert par ÉQUIPBAIL dans les livres de la BOA-BÉNIN s'élève à 254 145 010 FCFA.

Avec la société **TRANSCO BÉNIN** dont M. Georges Aballo, l'un de vos Administrateurs est l'un des actionnaires et le Directeur Général. Au 31 décembre 1998, le solde débiteur du compte courant s'élève à 58 506 896 FCFA.

Avec la société **SIBEAU**, dont l'un des Administrateurs est M. Georges Aballo, également Administrateur de la BOA-BÉNIN, le solde débiteur du compte courant de 48 496 122 FCFA regroupe :

- Crédit à moyen terme 47 250 000
- Engagement par signature 1 246 122

Avec **M. François Tankpinou**, Président du Conseil d'Administration de votre Banque, le solde débiteur du compte courant s'élève à 47 248 137 FCFA au 31 décembre 1998.

Avec la société **SAICOM**, affaire personnelle de M. Benoît Maffon qui est l'un des Administrateurs de votre Banque. Au 31 décembre 1998, le crédit moyen terme présente un encours de 53 410 605 FCFA.

Avec la société **CENTRE D'AFFAIRES GBEKA**, affaire personnelle de M. Benoît Maffon qui est l'un des Administrateurs de la BOA-BÉNIN. Le solde débiteur du compte courant de 15 684 193 FCFA regroupe :

- Facilité de caisse 7 336 314
- Crédit à moyen terme 8 347 879

Avec la société **PRESSE DU VIEUX PONT** dont l'un des Administrateurs, M. Georges Aballo, est également Administrateur de votre Banque. Le solde de l'engagement par signature s'élève à 10 202 276 FCFA au 31 décembre 1998.

Avec la société **BOA-CÔTE D'IVOIRE**, la BOA-BÉNIN a signé diverses conventions relatives à :

- un compte courant rémunéré aux taux de 5 %. Le solde débiteur s'élève à 199 491 315 FCFA au 31 décembre 1998,
- des prêts interbancaires pour des montants de 5 650 000 000 FCFA à moins d'un mois et 3 850 000 000 FCFA à plus d'un mois. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1998, ils ont engendré des produits d'intérêt d'un montant de 373 751 800 FCFA ;
- des dépôts de garantie d'un montant de 223 934 500 FCFA mis en place dans le cadre d'opérations de crédits documentaires.

L'ensemble des conventions citées au titre de l'article 35 de la loi 90-018 du 27 juillet 1990 ont été conclues dans des conditions analogues à celles généralement pratiquées par la Banque à sa clientèle.

2 AU TITRE DE L'ARTICLE 440 DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA

Avec la société **ÉQUIPBAIL**

• Mise à disposition au profit d'ÉQUIPBAIL de deux (2) agents de la BOA moyennant une refacturation mensuelle. Le produit enregistré à ce titre s'élève à 10 686 405 FCFA pour l'exercice clos le 31 décembre 1998.

• Mise à disposition, au profit d'ÉQUIPBAIL des locaux à usage de bureaux. Il s'agit d'une location consentie pour une durée de vingt-quatre (24) mois à compter du 1^{er} septembre 1995, et renouvelable, par tacite reconduction, par période de vingt-quatre mois.

Elle a entraîné, pour la BOA-BÉNIN, un produit de 4 800 000 FCFA au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1998.

Avec la société **AFH**

Des frais d'assistance technique ont été facturés par AFH pour un montant de 323 millions de FCFA HT environ à la BANK OF AFRICA - BÉNIN, soit un montant de 381 millions de FCFA TTC. Ces charges concernent principalement les prestations relatives à :

- l'appui à la direction générale,
- l'inspection générale,
- l'appui au contrôle,
- l'appui à la direction du développement informatique et des méthodes.

Conformément à la loi et aux statuts de la Banque, il vous appartiendra d'approuver ces conventions.

Les commissaires aux comptes

Armand Fandohan

Oscar da Matha Sant'anna

MAZARS ET GUÉRARD

COMPAGNIE FIDUCIAIRE

ASSOCIÉE DU BÉNIN



BILAN
COMPTE DE RÉSULTATS
RÉSOLUTIONS

Tchif - Alii - 1999. Détail.
Photo : Eric Ahounou

BILAN

comparé des deux derniers exercices (en FCFA)

ACTIF

Exercice 1997

Exercice 1998

CAISSE	3 332 256 993	2 991 523 938
CRÉANCES INTERBANCAIRES	58 781 430 762	50 960 904 295
• A VUE	35 351 430 762	22 526 684 095
. BANQUES CENTRALES	11 975 762 991	11 338 862 434
. TRÉSOR PUBLIC, CCP	236 173	8 765 246
. AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	23 375 431 598	11 179 056 415
• A TERME	23 430 000 000	28 434 220 200
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	22 451 137 653	32 631 140 410
• PORTEFEUILLE D'EFFETS COMMERCIAUX	631 510 757	1 788 306 858
. CRÉDITS DE CAMPAGNE		
. CRÉDITS ORDINAIRES	631 510 757	1 788 306 858
• AUTRES CONCOURS À LA CLIENTÈLE	15 010 803 797	18 552 720 011
. CRÉDITS DE CAMPAGNE		
. CRÉDITS ORDINAIRES	15 010 803 797	18 552 720 011
• COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	6 808 823 099	12 290 113 541
• AFFECTURAGE		
TITRES DE PLACEMENT	29 694 694 300	32 636 597 472
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 392 600 560	1 288 140 239
CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	654 900	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 435 517 863	2 743 635 048
ACTIONNAIRES ET ASSOCIÉS		
AUTRES ACTIFS	2 559 393 948	5 374 996 362
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	422 942 093	707 972 870
TOTAL DE L'ACTIF	121 070 629 072	129 334 910 634

HORS BILAN

Exercice 1997

Exercice 1998

ENGAGEMENTS DONNÉS

46 245 227 427

27 486 931 775

PASSIF

Exercice 1997

Exercice 1998

DETTES INTERBANCAIRES	2 867 382 071	7 046 316 489
• A VUE	2 062 939 856	6 360 704 489
. TRÉSOR PUBLIC, CCP	146 207 100	918 387 064
. AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	1 916 732 756	5 442 317 425
• A TERME	804 442 215	685 612 000
DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	102 991 530 831	105 889 800 660
• COMPTES D'ÉPARGNE À VUE	11 837 384 853	10 991 079 263
• COMPTES D'ÉPARGNE À TERME		850 000
• BONS DE CAISSE		
• AUTRES DETTES À VUE	56 477 431 670	57 944 131 801
• AUTRES DETTES À TERME	34 676 714 308	36 953 739 596
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	2 000 000 000	1 600 000 000
AUTRES PASSIFS	920 126 788	818 114 685
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	566 405 375	907 407 924
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	235 689 900	101 856 532
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	3 826 531 417	3 924 194 853
CAPITAL OU DOTATION	3 000 000 000	3 600 000 000
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	28 023 500	28 023 500
RÉSERVES	1 419 447 938	3 154 754 744
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	980 112 547	340 184 446
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 235 378 705	1 924 256 801
TOTAL DU PASSIF	121 070 629 072	129 334 910 634

HORS BILAN

Exercice 1997

Exercice 1998

ENGAGEMENTS REÇUS	2 442 121 057	8 788 115 487
-------------------	---------------	---------------

RÉSULTAT

Comptes de résultats comparés des deux derniers exercices

CHARGES

Exercice 1997

Exercice 1998

INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	2 267 674 855	2 575 055 863
• SUR DETTES INTERBANCAIRES	155 933 469	120 332 182
• SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	2 080 410 275	2 343 746 348
• SUR DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	31 331 111	110 977 333
• AUTRES INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES		
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
COMMISSIONS	709 035	962 840
CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	8 025 040	29 428 147
• CHARGES SUR TITRES DE PLACEMENT	2 617 187	22 538 382
• CHARGES SUR OPÉRATIONS DE CHANGE	5 407 853	6 889 765
• CHARGES SUR OPÉRATIONS HORS BILAN		
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	2 577 973 959	2 830 177 347
• FRAIS DE PERSONNEL	1 023 180 532	1 254 573 365
• AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	1 554 793 427	1 575 603 982
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	251 406 198	273 420 636
SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN	677 418 229	1 300 326 734
EXCÉDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	683 109 925	97 663 436
CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 783 252	8 507 787
PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	119 185 343	42 298 973
IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE	430 767 145	326 014 920
BÉNÉFICE	2 235 378 705	1 924 256 801
TOTAL DES CHARGES	9 260 431 686	9 408 113 484

PRODUITS

Exercice 1997

Exercice 1998

INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	4 654 768 618	5 298 655 170
• SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	1 744 573 574	1 692 436 897
• SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	2 910 195 044	3 606 218 273
• SUR TITRES D'INVESTISSEMENT		
• AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS		
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
COMMISSIONS	522 168 668	600 755 230
PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES		
• PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT	1 737 917 795	1 689 123 447
• DIVIDENDES ET PRODUITS ASSIMILÉS	29 418 150	32 882 880
• PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE CHANGE	595 396 625	470 484 774
• PRODUITS SUR OPÉRATIONS HORS BILAN	1 060 235 117	907 465 558
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 245 840	92 567 035
PRODUITS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	282 558 430	214 756 611
REPRISE D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
	184 558	
SOLDE EN BÉNÉFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN		
EXCÉDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	33 101 616	4 605 873
PROFITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	341 436 269	96 816 906
PERTE		
TOTAL DES PRODUITS	9 260 431 686	9 408 113 484

RÉSOLUTIONS

adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 1999

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 1998, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

Cet exercice 1998 se solde par un bénéfice de 1 924 256 801 FCFA après une dotation aux amortissements de 273 420 636 FCFA, une provision pour risques généraux de 97 663 436 FCFA, et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 326 014 920 FCFA.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions visées par l'article 35 de la loi du 27 juillet 1990 et par l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA, approuve sans réserve ledit Rapport. En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice 1998.

Elle donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours du même exercice.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation comme suit de la totalité du bénéfice net de l'exercice et du report à nouveau antérieur.

RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 924 256 801	
RÉSERVE LÉGALE		288 638 520
REPORT À NOUVEAU ANTÉRIEUR	340 184 446	
DIVIDENDE (10 % DU CAPITAL)		360 000 000
DIVIDENDE EXCEPTIONNEL (10 % DU CAPITAL)		360 000 000
RÉSERVE FACULTATIVE		900 000 000
NOUVEAU REPORT À NOUVEAU		355 802 727

TROISIÈME RÉSOLUTION

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide que, après règlement à l'État de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 18 % sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de 1 640 FCFA par action de 10 000 FCFA. Le paiement de ce dividende s'effectuera au Siège Social à compter du 1^{er} juillet 1999 par estampillage du coupon n° 8 de l'action remise à chaque actionnaire.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, accorde un quitus définitif à chaque membre du Conseil d'Administration dont le mandat vient à expiration ce jour.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Le Conseil, après en avoir délibéré, désigne comme nouveaux membres du Conseil d'Administration pour une durée de 3 ans :

- François TANKPINO, Président
- Marouf OSSENI, Vice-Président
- Paul DERREUMAUX, Administrateur Délégué
- Joseph GOUDOTE
- Benoît MAFFON
- Mossadeck BALLY (AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH),
- BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, représentée par M. Boni YAYI
- PROPARGO, représentée par M. Philippe BÉNÉDIC
- Luciano BORIN (SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE - SFI)
- TRANSCO, représentée par M. Georges ABALLO.

Le mandat des nouveaux Administrateurs prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2001.

SIXIÈME RÉSOLUTION

Le Conseil, après en avoir délibéré, désigne comme nouveaux membres du Bureau des Sages, pour une durée de 3 ans à compter du 21 juin 1997 :

- Mme Marie-Antoinette DOSSOU
- M. Djamiou ADEBO
- M. Fatiou AKPITI
- M. Barthélémy CAKPO ASSOGBA
- M. Léonide ASSANKPON
- M. Roland CHAMCHOUM

Le mandat des nouveaux membres du Bureau des Sages prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 1999.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de nommer M. Oscar SANT'ANNA comme Commissaire aux Comptes de la Banque pour un nouveau mandat qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui approuvera le bilan et les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2003.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et en avoir délibéré, adopte le nouveau contenu des articles 4, 5, 13, 18, 19, 20, 23, 31 et 33 des statuts tels qu'ils lui ont été soumis dans le Rapport du Conseil à la présente Assemblée, en vue de mettre les statuts de la Banque en harmonie avec les dispositions de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et des groupements d'intérêt économique adopté par le Traité de l'Organisation de l'Harmonisation du Droit des Affaires (OHADA), conformément à l'article 908 de cet Acte.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publication légale.

ANNEXES

1 NOTES SUR LES PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels de la BANK OF AFRICA - BÉNIN sont établis selon les règles définies par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dans le règlement applicable aux banques des États de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) depuis 1990.

Les comptes sociaux au 31 décembre 1998 ont été présentés selon les mêmes méthodes d'évaluation que celles de l'exercice précédent et sont conformes dans leur forme et leur présentation aux recommandations de la profession bancaire et à celles de la BCEAO.

Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques.

CONVERSION DES COMPTES DU BILAN LIBELLÉS EN DEVICES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en FCFA au cours de change du 31/12/1998, cours communiqués par l'Agence Nationale de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

LES OPÉRATIONS ET POSITIONS EN DEVICES

Les opérations de change sont évaluées à chaque arrêté mensuel ou au terme des achats et ventes de devises chez les correspondants, et le résultat de change est enregistré directement au compte de résultat.

Les intérêts, commissions et frais sur les opérations en devises sont couverts et comptabilisés en FCFA dès la réception des avis d'encaissement ou paiement.

LES INTÉRÊTS ET LES COMMISSIONS BANCAIRES

Les produits et charges ont fait l'objet de décomptes et sont rattachés à la période concernée conformément aux principes de la séparation des exercices.

Les intérêts sur créances en souffrance échappent à ce principe de comptabilisation et sont constatés pour mémoire.

COMPTES DE LA CLIENTÈLE

Le classement de ces comptes par activité, sociétés, collectivités, particuliers, comptes des actionnaires, comptes à terme, etc., n'a pas subi de modification.

Les crédits à la clientèle comprennent, d'une part les créances commerciales, les crédits à court, moyen et long terme et, d'autre part, les comptes débiteurs de la clientèle.

Tous les comptes débiteurs en souffrance ont fait l'objet d'une attention particulière et des provisions pour dépréciation conséquentes ont été constituées. Le taux retenu varie entre 20 et 100 % selon la nature du risque et suivant les recommandations de la Banque Centrale. Le taux moyen des provisions au 31/12/98 est passé de 80 à 90 %.

Les provisions pour dépréciation antérieurement constituées non utilisées ou devenues sans effet ont fait l'objet de reprises et viennent donc améliorer les résultats.

LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements y afférents sont calculés sur la durée de vie probable ou estimée selon la méthode linéaire :

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	33 1/3 %
CONSTRUCTIONS	5 %
MATÉRIEL DE TRANSPORT	25 %
AMÉNAGEMENTS INSTALLATIONS	10 %
MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU,	
OUTILLAGE (SELON NATURE)	10 % - 15 %
MATÉRIEL INFORMATIQUE	20 %

Les réparations et entretiens intervenus sur les immobilisations, notamment sur le mobilier et le matériel informatique, sont enregistrés en charges.

PROVISIONS

Dans le souci de respecter les règles de prudence qui prévalent dans la profession, des provisions de « couverture de risques » ont été constituées. Le taux de 7 % du ratio provisions pour risques, retenu par le Conseil d'Administration en 1997, est maintenu en 1998.

2 OBSERVATIONS SUR LE BILAN

2.1 OPÉRATIONS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Échéance	Au 31.12.1998*		Au 31.12.1997*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
DE 0 À 1 MOIS	39 656	6 362	39 164	2 063
DE 1 À 3 MOIS	620		701	
DE 3 À 6 MOIS	960	121	11 276	
DE 6 MOIS À 2 ANS	4 800	40	6 500	321
DE 2 ANS À 5 ANS	4 924	332	1 140	284
PLUS DE 5 ANS		192		200
TOTAL	50 960	7 047	58 781	2 868

2.2 OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

2.2.1. CLASSEMENT DES CRÉANCES ET DES DETTES AVEC LA CLIENTÈLE PAR ÉCHÉANCE

Échéance	Au 31.12.1998*		Au 31.12.1997*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
DE 0 À 1 MOIS	16 127	75 354	8 965	80 990
DE 1 À 3 MOIS	1 709	11 040	637	3 057
DE 3 À 6 MOIS	624	2 120	364	3 413
DE 6 MOIS À 2 ANS	3 102	6 260	3 792	12 917
DE 2 ANS À 5 ANS	9 091	11 116	6 487	2 615
PLUS DE 5 ANS	477		797	
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	1 501		1 409	
TOTAL	32 631	105 890	22 451	102 992

2.2.2. CLASSEMENT DES CRÉANCES ET DES DETTES AVEC LA CLIENTÈLE PAR AGENTS ÉCONOMIQUES

Agents économiques	Au 31.12.1998*		Au 31.12.1997*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
PARTICULIERS	3 431	21 934	2 298	21 984
ENTREPRISES PRIVÉES	24 405	30 074	19 097	29 411
SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	4 779	20 340	1 000	23 941
ÉTAT ET ORGANISMES ASSIMILÉS	16	33 442	56	27 656
TOTAL	32 631	105 890	22 451	102 992

2.2.3. DÉTAIL DES CRÉANCES DOUTEUSES ET PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

Nature	Au 31.12.1998*	Au 31.12.1997*
CRÉANCES DOUTEUSES	6 487	5 507
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	- 4 986	- 4 098
CRÉANCES DOUTEUSES NETTES	1 501	1 409

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Participation	Montant participation*		Capital*	Part BOA %
	Brut	Net		
DANS LES BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS				
• ACTIBOURSE SA	95	95	300	32 %
• BANK OF AFRICA - BURKINA FASO	62	62	1 250	5 %
• BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE	158	158	1 100	14 %
• BANK OF AFRICA - NIGER	192	192	1 250	15 %
• CAURIS INVESTISSEMENT	250	250	5 000	5 %
• EQUIPBAIL BÉNIN	195	195	400	49 %
• EQUIPBAIL MALI	23	23	300	8 %
• FONDS GARI	108	108	8 599	1 %
SOUS TOTAL	1 083	1 083		
DANS LES AUTRES SOCIÉTÉS				
• COTEB	44	34	2 000	2 %
• IBECO	55	55	300	18 %
• UBA - VIE	40	40	400	10 %
• STÉ AÏSSA	1	1	4	25 %
• DIVERS	76	76	NS	NS
SOUS TOTAL	216	206		
TOTAL PARTICIPATIONS	1 299	1 289		

2.4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Nature	Au 31.12.97*	Augmentations	Diminutions	Au 31.12.98*
IMMOBILISATIONS BRUTES	140			140
AMORTISSEMENTS CUMULÉS	139	1		140
TOTAL NET	1			

2.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature	Au 31.12.97*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31.12.98*
IMMOBILISATIONS BRUTES	3 428	580	8	4 000
• IMMOBILISATIONS EN COURS	483	21		504
• IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	2 767	545	8	3 304
• IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	163	14		177
• IMMOBILISATIONS PAR RÉALISATION DE GARANTIE	15			15
AMORTISSEMENTS	992	273	9	1 256
• IMMOBILISATIONS EN COURS			8	1 231
• IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	975	264	1	25
• IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	17	9		
• IMMOBILISATIONS PAR RÉALISATION DE GARANTIE				
TOTAL NET	2 436			2 744

2.6 AUTRES ACTIFS/PASSIFS

2.6.1. AUTRES ACTIFS

Nature	1998*	1997*
DÉBITEURS DIVERS	211	634
VALEURS NON IMPUTÉES	721	314
VALEURS À L'ENCAISSEMENT	3 051	1 101
VALEURS À REJETER EN COMPENSATION	189	4
DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS	53	43

2.6.2. AUTRES PASSIFS

Nature	1998*	1997*
DETTES FISCALES	164	245
DETTES SOCIALES	3	23
CRÉDITEURS DIVERS	80	94
DETTES RATTACHÉES	472	223
DIVERS	99	335
TOTAL	818	920

2.7 COMPTES D'ORDRE ET DIVERS

2.7.1. ACTIF

Compte d'ordre et divers actif	1998*	1997*
CHARGES COMPTABILISÉES D'AVANCE	45	46
PRODUITS À RECEVOIR	3	270
DIVERS	660	107
TOTAL	708	423

2.7.2. PASSIF

Compte d'ordre et divers passif	1998*	1997*
CHARGES À PAYER	390	299
PRODUITS PERÇUS D'AVANCE	73	101
DIVERS	445	166
TOTAL	908	566

2.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature	Au 31.12.97*	Dotations*	Reprises*	Au 31.12.98*
CHARGES DE RETRAITE				
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE				
PERTES ET CHARGES	236	74	208	102
TOTAL	236	74	208	102

2.9 CAPITAUX PROPRES

2.9.1. DÉTAIL DES CAPITAUX PROPRES

Nature	Montant Au 31.12.97*	Affectation du résultat*	Autres mouvements*	Montant~ Au 31.12.98*
F.R.B.G.	3 827			3 827
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	28			28
RÉSERVES LÉGALES	739	335		1 074
RÉSERVES RÉGLEMENTÉES	3			3
AUTRES RÉSERVES	677	2 000	- 600	2 077
CAPITAL SOCIAL	3 000		600	3 600
REPORT À NOUVEAU	980	- 640		340
RÉSULTAT 97	2 235	- 2 235		
RÉSULTAT 98			1 924	1 924
TOTAL	11 489	- 540	1 924	12 873

2.9.2. LE FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

Année	Dotation du F.R.B.G.*
1993 (SOLDE)	1 286
1994	339
1995	825
1996	694
1997	683
1998	97
SOIT AU 31.12.98	3 924

2.9.3. INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

Le capital de la BANK OF AFRICA - BÉNIN s'élève à 3 600 millions de FCFA. Il est composé de 360 000 titres d'une valeur nominale de 10 000 FCFA.

Actionnaires	Structure
NATIONAUX BÉNOIS	54,55 %
AFRICAN FINANCIAL HOLDING	27,55 %
PROPARCO	8,30 %
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE	5,00 %
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT	4,60 %

* En millions de FCFA.
~ Avant répartition.

3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Nature	1998*	1997*
ENGAGEMENTS DONNÉS EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	27 487	
• ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	5 727	
• ENGAGEMENTS DE GARANTIE	21 760	
ENGAGEMENTS REÇUS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	10 053	
• DE FINANCEMENT	246	
• DE GARANTIE	3 542	
ENGAGEMENTS REÇUS DE LA CLIENTÈLE	5 000	

4 OBSERVATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTATS

4.1 INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

Nature	1998*	1997*
SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	1 692	1 745
• À VUE	169	208
• À TERME	1 523	1 537
SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	3 606	2 910
• CRÉANCES COMMERCIALES	131	290
• AUTRES CRÉDITS À COURT TERME	677	306
• COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	1 780	1 340
• CRÉDIT À MOYEN TERME	1 018	974
TOTAL	5 298	4 655

4.2 INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

Nature	1998*	1997*
SUR DETTES INTERBANCAIRES	120	156
• À VUE	77	81
• À TERME	43	75
SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	2 344	2 081
• À VUE	582	611
• À TERME	1 762	1 470
TOTAL	2 464	2 237

4.3 COMMISSIONS

Nature	1998*	1997*
COMMISSIONS PERÇUES (PRODUITS)	601	527
• SUR OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES	3	3
• SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	598	514
COMMISSIONS VERSÉES (CHARGES)	1	1
• SUR OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES	1	1
• SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		

4.4 FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION

4.4.1. FRAIS DE PERSONNEL

Nature	1998*	1997*
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 027	771
CHARGES SOCIALES	228	252
TOTAL	1 255	1 023

4.4.2. AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX

Nature	1998*	1997*
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	198	171
REDEVANCES DE CRÉDIT BAIL	97	69
LOYERS	44	49
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	107	53
PRIMES D'ASSURANCE	45	11
INTERMÉDIAIRES ET HONORAIRES	444	452
PUBLICITÉ, PUBLICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES	46	66
DÉPLACEMENTS, MISSIONS ET RÉCEPTIONS	76	84
FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	162	211
ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES ET FOURNITURES	216	204
JETONS DE PRÉSENCE	17	9
MOINS-VALUES DE CESSIONS		159
AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	123	
TOTAL	1 575	1 555

* En millions de FCFA.

4.5 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS

Nature	1998*	1997*
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	274	251
• DES IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	265	246
• DES IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATIONS	9	5
REPRISES		
TOTAL	274	251

4.6 SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET HORS BILAN

Nature	1998*	1997*
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE	1 588	1 384
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF		10
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	50	226
PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	475	32
REPRISES DE PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE	- 700	- 244
REPRISES DE PROVISIONS SUR AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	- 113	- 731
REPRISES DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
TOTAL	1 300	677

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 EFFECTIFS MOYENS

Catégories	1998	1997
CADRES EXPATRIÉS	2	2
CADRES LOCAUX	17	11
GRADÉS	73	66
EMPLOYÉS	88	86
PERSONNEL NON BANCAIRE	13	14
PERSONNEL TEMPORAIRE	5	10
TOTAL	198	189

5.2 CONTREVALEUR DES COMPTES EN DEVISES

Nature	1998*	1997*
ACTIF		
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE		
• BILLETS ET MONNAIES	48	223
• CORRESPONDANTS BANCAIRES	9 938	20 029
VALEURS À L'ENCAISSEMENT ET DIVERS	793	555
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	66	138
PASSIF		
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE		
• CORRESPONDANTS BANCAIRES	970	1 257
• REFINANCEMENTS	274	441
• AUTRES SOMMES DUES	44	31
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		
• COMPTES ORDINAIRES	827	32

5.3 AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1998

Nature	Résultats (en FCFA)
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE 1998	1 924 256 801
REPORT À NOUVEAU DE L'EXERCICE 1997	340 184 446
TOTAL À RÉPARTIR	2 264 441 247
RÉSERVE LÉGALE	288 638 520
DIVIDENDE (10 % DU CAPITAL)	360 000 000
DIVIDENDE EXCEPTIONNEL (10 % DU CAPITAL)	360 000 000
RÉSERVE FACULTATIVE	900 000 000
NOUVEAU REPORT À NOUVEAU	355 802 727
TOTAL RÉPARTI	2 264 441 247

* En millions de FCFA.

6 RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature	1994	1995 [◇]	1996	1997	1998 [~]
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
• CAPITAL SOCIAL*	1 500	2 500	3 000	3 000	3 600
• NOMBRE DES ACTIONS ORDINAIRES EXISTANTES	300 000	500 000	600 000	600 000	360 000
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
• CHIFFRE D'AFFAIRES*	5 458	8 458	7 902	8 886	9 307
• BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS, AMORT. ET PROV.*	2 151	4 168	4 224	4 031	3 871
• IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES*	544	600	842	431	326
• BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS, AMORT. ET PROV.*	562	1 944	1 162	2 235	1 924
RÉSULTAT PAR ACTION (en milliers de FCFA)					
• APRÈS IMPÔTS, AVANT AMORT. ET PROV.	5,357	7,136	5,637	6,000	9,847
• APRÈS IMPÔTS, AMORT. ET PROV.	1,873	3,888	1,937	3,725	5,344
PERSONNEL					
• EFFECTIFS MOYENS PENDANT L'EXERCICE	147	178	183	189	198
• MONTANT DE LA MASSE SALARIALE DE L'EXERCICE*	316	632	628	771	1 027
• SOMMES VERSÉES AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX*	92	152	177	252	228

◇ Exercice de 15 mois.

~ En 1998, augmentation de capital de 600 millions de FCFA et modification de la valeur nominale de l'action qui passe de 5 000 FCFA à 10 000 FCFA.



BANK OF AFRICA - BÉNIN
Boulevard Jean-Paul II - 08 B.P. 0879
Cotonou - Bénin
Tél : (229) 31 32 28 - Fax : (229) 31 31 17
Email < boa.benin@firstnet.bj >